

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 10 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 02 décembre 2019.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 08
Votants : 11*

Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 00 Abstention : 00

Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER — M. HILAIRE – M. GAUTHIER –
M. BOUNIARD - M. CORNET – Mme GRENIER – Mme PIQUEMAL.

Excusés : M. EUVRARD a donné procuration à M. BOUNIARD.
M. JOLLIVET a donné procuration à M. GAUTHIER.
Mme PEREZ a donné procuration à M. VOLLE.
Mme BEUGNET.

Absents : Mme RAMUS, M. RIFFARD et Mme LEBRAT.

Monsieur Philippe BOUNIARD a été élu secrétaire.

Objet : Renouvellement du Contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) créé par délibération n°2018/64 du 13 décembre 2018.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2018/64 portant sur la création d'un poste d'agent administratif dans le cadre du dispositif PEC à compter du 1^{er} janvier 2019 et la délibération n°2019/18 portant sur l'augmentation du temps de travail de 24 heures à 27 heures.

Il précise que ce contrat prendra fin le 31 décembre 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

.../...

- **DECIDE** de renouveler le poste en Contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) qui avait été créé par la délibération n°2018/64 du 13 décembre 2018.

- **PRECISE** que ce contrat sera d'une durée d'un an du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

- **PRECISE** que la durée de travail est fixée à 27 heures par semaine.

- **INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.

- **AUTORISE** son Maire à signer la convention avec Pôle Emploi et les services de l'État ainsi que le contrat de travail avec l'agent.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 10 décembre 2019.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 11 décembre 2019.
LE MAIRE,
André VOLLE.

